

Luc-la-Primaube

> VOS INFOS



Luc-la-Primaube
Bulletin municipal
68
Juin 2023

luc-la-primaube.fr

> INFOS PRATIQUES

MAIRIE

6, place du Bourg LUC-LA-PRIMAUBE

Tél. : 05 65 71 34 20

e-mail : mairie@luc-la-primaube.fr

mairie@luc-la-primaube.fr

site Internet : www.luc-la-primaube.fr

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi et le samedi)

MAIRIE ANNEXE

8 impasse de l'Etoile LUC-LA-PRIMAUBE

Tél. : 05 65 71 34 20

e-mail : mairie@luc-la-primaube.fr

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Mardi de 13h30 à 19h - Jeudi de 9h à 17h30

FRANCE SERVICES

8 impasse de l'Etoile LUC-LA-PRIMAUBE

Tél. : 05 65 71 34 20 / e-mail : franceservices@luc-la-primaube.fr

franceservices@luc-la-primaube.fr

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Mardi de 13h30 à 19h - Jeudi de 9h à 17h30

MÉDIATHÈQUE

2, place du Ségala, LUC-LA-PRIMAUBE

Tél. : 05 65 71 99 67

e-mail : mediatheque@luc-la-primaube.fr

site Internet :

www.luc-la-primaube.fr

(onglet Culture)

Horaires réguliers : Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h -

Mercredi de 10h à 18h en continu -

Samedi de 10h à 17h en continu

Horaires d'été : Mardi, jeudi et

vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

- Mercredi de 10h à 17h en continu

- Fermé le samedi - Gratuit pour les

enfants domiciliés sur la Commune.

PÔLE PETITE ENFANCE

Le Petit Prince

> Multi Accueil « Chat Perché »

Espace Antoine de St-Exupéry, place de

l'Esplanade 12450 LUC-LA-PRIMAUBE

Tél. : 05.65.69.31.24

e-mail :

multiaccueil@luc-la-primaube.fr

site Internet : www.luc-la-primaube.fr

(onglet Petite Enfance)

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30 en continu

Les inscriptions se font sur RDV

> Relais Petite Enfance « La Galipette »

Espace Antoine de St-Exupéry,

pl. de l'Esplanade 12450 LUC-LA-PRIMAUBE

Tél. : 05 65 47 96 14

E-mail :

relaisgalipette@luc-la-primaube.fr

Site : www.luc-la-primaube.fr

(onglet Petite Enfance)

Permanences sur rendez-vous selon

vos disponibilités :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi à

partir de 12h et mercredi matin

Halte-Jeux ouvertes aux enfants

accompagnés d'un adulte : sur inscription

A La Primaube (Pôle Petite Enfance)

Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h45

A Luc (salle de la garderie) vendredi

de 9h à 11h45

MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE

Espace Antoine de St-Exupéry, place de

l'Esplanade 12450 LUC-LA-PRIMAUBE

Tél. : 05 65 42 30 33

e-mail : accueil@mjclp.fr

Site internet : www.mjclp.fr

Accueil en période scolaire : Le lundi :

accueil téléphonique uniquement

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30

et de 14h à 18h30 ; Le samedi de 9h

à 12h30. Pendant les vacances scolaires :

accueil du lundi au vendredi de 9h à

12h30 et de 14h à 18h.

SERVICES SANTÉ ET SOCIAL

> Conseil Départemental : Pôle Service

aux personnes et à l'emploi

Tél. : 05 65 76 52 80

• Assistantes sociales : uniquement sur

rendez-vous dans les locaux de la

Mairie Annexe 8 impasse de l'Etoile

12450 LUC-LA-PRIMAUBE

• Consultations Protection Maternelle

Infantile : uniquement sur rendez-vous

dans les locaux de la Mairie Annexe

8 impasse de l'Etoile

12450 LUC-LA-PRIMAUBE

> Aide à domicile en milieu rural

(A.D.M.R.) 6 impasse de l'Etoile

12450 LUC-LA-PRIMAUBE

Tél. : 05 65 42 71 98

• Aide à domicile et auxiliaire de vie

Tél. : 05 65 42 71 98

laprimaube@fedel2.admr.org

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et sur RDV de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h uniquement

• Service de Soins Infirmiers à Domicile

(S.S.I.A.D du Ségala - Tél. : 05 65 71 47 02

Permanence téléphonique le lundi et

le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30

à 16h30, le mercredi de 8h30 à 12h30.

SERVICES GÉRÉS

PAR RODEZ AGGLOMÉRATION

TÉL. : 05 65 73 83 00

> Transports Urbains

Horaires sur le site d'Agglobus

> Ordures ménagères

Ramassage le mardi à partir de 8h

> Déchets recyclés

Ramassage le mercredi à partir de 8h

> Distribution de sacs poubelles :

Mairie à LUC et Mairie Annexe à LA PRIMAUBE

Horaires habituels toute l'année

(une seule dotation de sacs par an)

Sur présentation d'un justificatif de

domicile pour les nouveaux arrivants

> Déchetterie

Z.A. de Naujac à La Primaube :

05 65 46 68 35

Lundi, mercredi, vendredi et samedi

de 9h à 12h et de 14h à 18h30

> Relais Récupération des vêtements :

169, avenue de Rodez, sur le parking du

Magasin BATIBOIS - Parking

des stades foot-rugby - route de

Cassagnes

> Chenil - fourrière

05 65 71 99 36

spa-rodez@wanadoo.fr

> Urgence Eau (24h/24 et 7j/7)

SYNDICAT EAUX MONTBAZENS-RIGNAC :

05 65 47 97 20

> Urgence Assainissement

VEOLIA (24h/24 ET 7j/7) : 05 61 80 09 02

URGENCES :

GENDARMERIE : 05 65 73 70 00

POLICE NATIONALE : 17

SAMU : 15

CENTRE HOSPITALIER : 05 65 75 12 12

SECOURS INCENDIE : 18

> INFO FLASH > luc-la-primaube.fr <

Directeur de publication : Jean Philippe Sadoul - Rédaction : Philippe Pradal

Maquette & impression : AIS (Decazeville) - Dépôt légal juin 2023 - imprimé en 3500 exemplaires.

SOMMAIRE

03 > Édito de M. le Maire

04-05 > Environnement

Cadre de vie
Un bon sens économique
Journée éco

06-07 > Finances

08-09 > Urbanisme

10-11 > Travaux

Les places Saint Jean et
Ségala

12 > Nouveauté

Une poubelle orange

13 > Mairie

À portée de clic
350 nouvelles adresses

14 > Les séniors

15 > Forum Sports

16 > Agenda





< Jean-Philippe SADOUL

« Améliorer notre cadre de vie, préserver l'environnement sont des sujets sur lesquels notre Commune agit depuis des années.

Nombreuses sont les mesures prises depuis plus de 10 ans, conduisant à de belles réalisations.

Elles attestent de notre volonté implacable que j'ai la chance de partager avec les élus du conseil municipal et avec vous tous.

La rénovation de l'espace extérieur jouxtant le complexe Antoine de Saint-Exupéry est le modèle le plus approprié aux défis de l'aménagement de l'espace, de l'environnement, de la préservation des ressources en eau grâce à la désimperméabilisation des sols, de la lutte contre les îlots de chaleurs avec la plantation de nombreux arbres, du lien social avec l'espace de jeux... en quelque sorte, du bon sens que nos anciens n'auraient jamais oublié.

Les changements climatiques imposent de nouvelles pratiques et des aménagements évidemment plus vertueux, repensés pour de meilleurs usages.

Nous traduirons cette volonté cette année avec plus d'aménagements : place Saint Jean, place du Ségala, avenue de Toulouse. Ils précéderont les évolutions de l'avenue de Rodez, de la traversée de Luc. Ces projets répondront aux

différents usages des mobilités tout en préservant notre environnement et les espaces de vie.

L'évolution de Luc-la-Primaube, au cœur d'un Département préservé, est un modèle qui fait la part belle à l'environnement, au lien social et à la proximité.

C'est le sens plus général que nous souhaitons porter avec la signature entre le Département de l'Aveyron et la Commune du Contrat de Projet Avenir du Territoire (CPAT). Il réaffirme le rôle essentiel de deux Collectivités proches de ses citoyens.

Il définit les trajectoires pour réussir ensemble et répondre aux défis de demain.

Alors que notre Pays traverse des moments difficiles, le meilleur repère pour agir nous semble la proximité, c'est ce que nous développons en Aveyron, la Commune est un exemple.

En ce début d'été, un grand nombre d'animations vous sera proposé, profitons ensemble de ces moments de partage ! »

Jean-Philippe Sadoul

Maire de Luc-la-Primaube

Vice-Président du Conseil Départemental

ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE



PLUS DE LUCO-PRIMAUBOIS : SUCCÈS MÉRITÉ

Les dernières statistiques démographiques montrent que la Commune exerce une certaine attractivité puisque la population a augmenté de l'ordre de 0,4% au cours des dernières années. Cela représente quelques centaines d'habitants de plus. Une croissance modeste mais réelle, maîtrisée et harmonieuse, qui fait de Luc-la-Primaube une Commune dans laquelle il fait bon vivre, proposant des services abondants, du lien social et un cadre de vie agréable. Le recensement de 2020 avait compté 6 126 habitants. //

Illustration Freepik

LA JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE : LE PRINTEMPS ACCUEILLI À BRAS OUVERTS

Inscrite dans le cadre de la Semaine Verte, la Journée Eco-Citoyenne du 15 avril (quatrième édition) a connu un nouveau succès avec la mobilisation de nombreux habitants de tous âges : écoliers, associations et élus de la Commune qui ont bravé le temps très incertain, avec pour mot d'ordre : commençons aujourd'hui, sauvagardons demain ! Les volontaires ont procédé à des plantations dans la rue des Frênes, au rond-point de la route de Lax, dans la cour de l'école Jean-Boudou à La Capelle Saint-Martin... D'autres groupes se sont appliqués à nettoyer les berges et l'espace autour du lac de Planèzes.

Au delà de l'ampleur du travail accompli, cette matinée a aussi connu son lot d'animations et de découvertes, comme par exemple la balade botanique encadrée par Valentine Guézille, éducatrice environnement, qui a révélé aux participants la musique générée par la vie des plantes. La Municipalité remercie la MJC, la Médiathèque, l'association Arbres Haies Paysages, Rodez agglomération, l'association de La Capelle St-Martin, l'école Jacques-Prévert, La Retraite Active, Rando Evasion, Rando Oxygène, Los Caminaires, l'école Jean-Boudou et le SYDOM. //



ENVIRONNEMENT : UN BON SENS ÉCONOMIQUE

Chaque geste compte
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

Comme en témoignent les actions spécifiques et la recherche du moindre impact environnemental de tout nouveau projet, la Municipalité de Luc-la-Primaube a bel et bien placé l'environnement et sa protection au cœur de son action. Cela répond tout à la fois à une nécessité, face aux effets du réchauffement climatique et à la volonté de rechercher toujours plus d'efficacité : prendre soin de l'environnement permet aussi de faire des économies.

« C'est le bon sens dont faisaient preuve nos anciens, ce que l'on appelle le biais aveyronnais, récite le maire. Nous nous efforçons de retrouver ce bon sens dans toute notre action municipale. » Laisser l'éclairage public fonctionner partout et toute la nuit alors qu'il n'y a personne dans les rues ; laisser le chauffage ou la lumière dans des salles inoccupées ; continuer d'utiliser des équi-

pements obsolètes et énergivores ; couper des arbres qui faisaient de l'ombre pour gagner de la place ; laisser partir vers les rivières une eau de pluie qui devient de plus en plus précieuse...

La Municipalité cherche, chaque fois que possible, à éliminer toutes ces sources de pollution et de gaspillage de l'argent public. C'est pourquoi elle réduit l'emprise du bitume pour désimperméabiliser les sols et récupérer de manière efficiente les eaux de pluie qui servent à arroser les espaces verts. C'est pourquoi elle investit dans des technologies modernes de gestion des énergies. C'est pourquoi elle replante des arbres qui génèrent de la fraîcheur en été. C'est pourquoi elle réduit la plage horaire de l'éclairage public...

La plupart de ces mesures sont encore trop récentes pour en mesurer précisément les effets. Toutefois, la Commune a déjà une certaine expérience sur la réduction du temps d'éclairage des rues. Entre 2016 et 2020, la facture a ainsi été réduite de près de 17 000 €. En cette période de tension économique, c'est loin d'être négligeable. //



LE BUDGET 2023 : L'AMBITION DANS LA PRUDENCE

D'un montant total d'un peu plus de 8.9 millions d'euros 5 170 000 € en fonctionnement et 3 758 000 € en investissement, le budget 2023, comme les précédents, a été construit avec la volonté de donner à la Commune les moyens d'entretenir le cadre de vie des habitants et d'investir dans de nouveaux services.

Pour ce faire, trois principes ont présidé à son élaboration : la prudence, l'assurance et l'optimisme. La prudence est nécessaire en raison des charges qui ne cessent de peser sur les finances communales : énergie, salaires, fournitures. A ce poids croissant s'ajoute aussi le désengagement continu de l'Etat et la pénalité de la loi de Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU). « Nous nous sommes efforcés de maîtriser, de juguler les effets des hausses très importantes sans en repercuter totalement la charge sur les épaules des usagers et des contribuables », explique le maire Jean-Philippe Sadoul.

L'assurance est celle d'une Commune qui connaît une phase de développement démographique et économique, qui crée naturellement de la richesse et de la dynamique.

L'optimisme permet de construire un budget ambitieux, permettant à la collectivité de bien fonctionner, de consolider, professionnaliser et rendre plus performantes les équipes municipales et d'apporter toujours plus de services à la population.

« Ce budget nous permet d'entretenir le cadre de vie et d'investir dans de nouveaux aménagements comme, par exemple, l'avenue de Toulouse, le projet de La Capelle Saint-Martin, la requalification du village de Luc, l'amélioration des 60 kilomètres de voirie ou encore la modernisation énergétique des bâtiments publics...», résume le Maire. //

LES AXES PRIORITAIRES 2020 - 2026

AXE 1

Renforcer l'attractivité
de la ville en confortant
sa centralité

AXE 2

Engager la transition
écologique et
énergétique

AXE 3

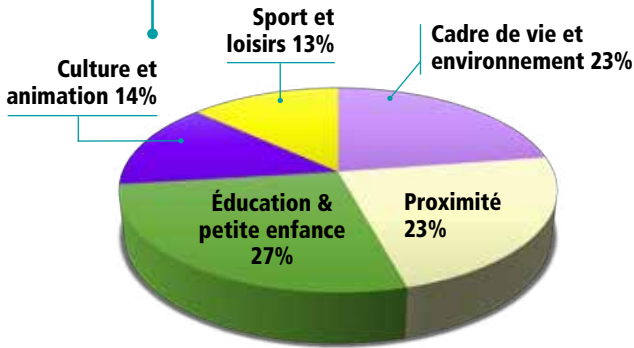
Favoriser les solidarités en
développant des lieux
d'accueil et des actions
adaptées à tous les publics

AXE 4

Mobiliser les acteurs
du territoire et encourager
les synergies

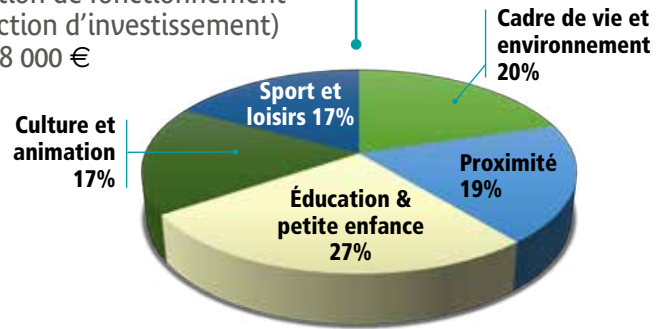
Répartition des dépenses

(section de fonctionnement + section d'investissement) - 8 928 000 €



Répartition des recettes

(section de fonctionnement + section d'investissement)
8 928 000 €



DES TRAVAUX TOUS AZIMUTS

AVENUE DE TOULOUSE ET RUE DE LA GARE

A l'issue de l'appel d'offres lancé voilà quelques mois, le Département est sur le point de commencer les travaux d'aménagement de l'avenue de Toulouse et de la rue de la Gare, entre la place de l'Etoile et la route de Planèzes. Le chantier devrait commencer après les vacances d'été. Il s'agit de refaire le revêtement de la chaussée, de placer quatre feux tricolores intelligents et d'aménager, le long de la chaussée, une bande sécurisée de 3m de large, réservée aux piétons et aux circulations douces. La rue de Gare sera elle aussi remise en état par le Département (qui en est actuellement propriétaire) avant d'être cédée à la Commune qui a prévu d'y aménager un espace pour le co-voiturage, le stationnement de poids-lourds et une aire de camping-car.

La volonté de la collectivité est de gérer le flux croissant de véhicules qui empruntent cette avenue, tout en préservant la sécurité des autres usagers. « Les aménagements nous permettront tout à la fois de maîtriser la circulation des véhicules et de garantir, de manière non négociable, la sécurité et la qualité de vie des riverains et des piétons »,

insiste le Maire, indiquant au passage que ce sont ces mêmes principes qui guideront les futurs aménagements de l'avenue de Rodez ou de la traversée de Luc, dont les travaux seront programmés plus tard.

PLACE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Le city park et le parking à proximité de l'Espace A. Saint-Exupéry sont terminés et les arbres sont déjà couverts de leurs feuilles. Les portiques ont été mis en place, ainsi que les panneaux d'éclairage. La souplesse du sol, désormais désimperméabilisé, a pu surprendre les premiers usagers du parking mais les interventions successives ont permis de le stabiliser. Le principe est de permettre aux eaux de pluie de s'infiltrer dans la couche supérieure du sol et, ce faisant, d'apporter l'eau nécessaire à la croissance et à la vie des arbres plantés ici. Le surplus de pluie s'infiltrera plus profondément dans le sol et va rejoindre les nappes souterraines. Afin de remédier aux éventuels effets de ruissellements exceptionnels, les services municipaux disposent de moyens d'intervenir pour remettre le sol en état.

PLACE DU SÉGALA ET PLACE SAINT-JEAN

L'appel d'offres a été lancé pour les travaux de renaturation des deux places. Il s'agit de réduire l'emprise du bitume et de remplacer en partie les surfaces libérées par un sol

naturel planté d'arbres et de végétation. La circulation des véhicules sera aussi modifiée, avec priorité aux piétons. Ce projet très innovant a pour objectif de rendre la vie plus agréable aux piétons et aux riverains sur cet espace.

LA CAPELLE SAINT-MARTIN

La Commune a souhaité accélérer le lancement du projet de rénovation de l'église de La Capelle Saint-Martin afin d'offrir rapidement un nouveau lieu d'expression culturelle et de réunion pour les habitants. Les travaux vont donc débuter au cours du second semestre pour que les Luco-Primaubois puissent en profiter dès 2024 (lire également en page 11).

ECO-QUARTIER BÉS GRAND

Les travaux d'aménagement de l'éco-quartier de Bés Grand, Les Costes, Les Peyrades vont commencer dès cette année. Cet ambitieux projet se déroulera en phases successives programmées sur une dizaine d'années.

GENDARMERIE

Le maître d'œuvre du projet de gendarmerie est d'ores et déjà choisi. Les études se poursuivent mais le Ministère de l'Intérieur prévoit déjà d'y installer une trentaine de militaires, une brigade motorisée et une brigade cynophile... //



POUR UN URBANISME COHÉRENT, ÉCONOME ET HEUREUX

Au fil des ans, la Commune n'a cessé de se développer le long d'un axe particulièrement fréquenté, la RN88, devenue avenue de Rodez et avenue de Toulouse. C'était alors la route et le trafic automobile qui gouvernaient l'urbanisme. Depuis quelques années, la Municipalité a reconsidéré la question et tous les nouveaux projets sont empreints d'une forte dimension environnementale et orientés vers l'amélioration du cadre de vie des habitants. Aux nouveaux projets s'ajoutent aussi des programmes de requalification des espaces publics afin qu'ils rejoignent ces orientations. Aménagements des avenues de Rodez et de Toulouse, écoquartier « Bés Grand », l'Espace A. de Saint-Exupéry, aménagements des Places du Ségala et Saint-Jean, création du lotissement des Landes, future requalification du bourg de

Luc... Tout doit concourir à plus de sobriété énergétique, à plus de liaisons douces et de mobilités pour les piétons, à plus de sécurité pour les habitants, à plus de convivialité des espaces publics, à plus de nature dans la ville. Concrètement, les aménagements des avenues de Rodez et de Toulouse vont permettre de mieux gérer le flux des automobiles par l'installation de feux tricolores et de créer des cheminements piétons continus et protégés, le long de la route, dans toute la traversée de l'agglomération.

L'écoquartier « Bés Grand » permettra une extension de la ville sans affecter le patrimoine naturel. La structure bocagère et les espaces naturels seront en effet préservés. Environ 300 logements verront le jour progressivement. Ces constructions s'intégreront parfaitement



LE LOTISSEMENT DES LANDES, POUR ACCUEILLIR LES NOUVEAUX HABITANTS

Le projet de lotissement des Landes, à quelques pas du centre de Luc, a été conçu afin que la Commune soit en capacité d'accueillir de nouvelles familles dans les meilleures conditions possibles, au bénéfice des services et commerces présents dans le bourg.

URBANISME

HÉBERGEMENT

au site, dans les dix années à venir, et les performances énergétiques seront optimisées. De nouvelles circulations douces y seront aménagées. La future gendarmerie trouvera sa place en bordure du quartier.

Le lotissement des Landes, au Sud de Luc, permettra d'accueillir de nouveaux habitants qui apporteront un supplément de vie au village et à ses services.

Les aménagements des deux places du Ségala et Saint-Jean vont apporter plus de nature et

moins de bitume sur ces esplanades où la vie des habitants pourra s'organiser avec plus d'échanges et de convivialité.

Luc-la-Primaube s'est beaucoup développée au cours des dernières décennies. La volonté et le défi de la Municipalité sont désormais de faire en sorte que les habitants s'y sentent bien, dans un environnement préservé, en sécurité, en harmonie et en bénéficiant de tous les services souhaités. //



Photo - GAU Architectes

Éco-quartier Bés Grand

Sur une surface totale de 2,2 hectares, le projet, confié à la société Polygone, prévoit la construction d'une trentaine de maisons individuelles (dont 6 lots à bâtir). Il s'agit essentiellement de logements destinés à la location-accession, offrant notamment la possibilité à de jeunes couples avec enfants de s'installer.

Au-delà de l'accessibilité économique, le projet des Landes se caractérise par une grande exigence environnementale. Sont prévus : la production d'électricité photovoltaïque en auto-consommation, des systèmes de récupération des

eaux de pluie pour des usages domestiques, la présence de recharges pour véhicules électriques, des candélabres solaires autonomes, le maintien des haies naturelles et la création d'un espace de convivialité arboré, une aire de compostage, des aires de stationnement perméables (dalles en gazon), un maillage piétonnier, une voirie à sens unique et à vitesse limitée à 10 km/h. Enfin, les travaux doivent être réalisés selon les exigences dites de « chantier vert » dont l'enjeu est la limitation des nuisances du chantier au bénéfice des riverains et des acteurs de la construction. //

PLACES DU SÉGALA ET SAINT-JEAN : LA NATURE AU CŒUR DU PROJET

Les deux grandes esplanades minérales que sont les places Saint-Jean et du Ségala vont changer de physionomie grâce, en particulier, à un profond travail de désimperméabilisation des sols, de plantation de végétaux et de transformation des modes de circulation.

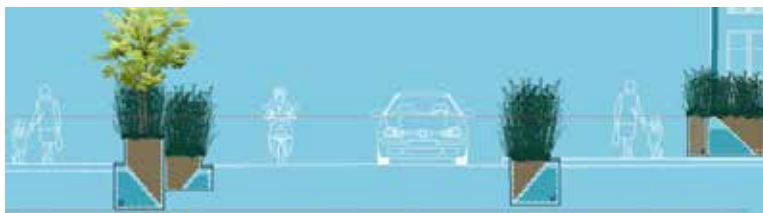
La nature va faire son retour avec la mise en place d'une solution « clé en main » recréant le cycle de l'eau. Il s'agit de réservoirs qui collectent et stockent les eaux de pluie toute l'année et les restituent à la végétation mise en place.

Les zones de stationnement seront couvertes d'une association de pavés et de gazon afin de rendre le sol perméable aux eaux de pluie. Ailleurs, les eaux de ruissellement seront dirigées vers les espaces verts pour en assurer l'arrosage naturel.

De nouvelles voies de circulation seront aménagées avec un revêtement d'origine végétale, perméable et de couleur claire afin d'éviter les îlots de chaleur. Ces circulations favoriseront les jonctions piétonnes avec l'EHPAD Sainte-Anne et la place de l'Etoile. La vitesse sur ces places sera limitée à 20km/h, devenant des zones de rencontre avec priorité aux piétons et aux cyclistes.

Du mobilier urbain sera installé afin de créer sur les esplanades des points de convivialité. Dans cet esprit, une pergola sera, par exemple, installée devant la maison de retraite.

Au total, 3 000 m² de sols seront désimperméabilisés ; 2 000 m² feront l'objet d'un système de captage des eaux de ruissellement ; 365 arbres seront plantés. //





AGIR ENSEMBLE !

LA CAPELLE SAINT-MARTIN : POUR UNE CULTURE VIVANTE ET PRÉSERVÉE

Les travaux de restauration de l'église vont commencer prochainement à La Capelle Saint-Martin, lançant un des projets phare de ce mandat. Car, au-delà de la seule préservation de ce patrimoine du 12e siècle, le plus ancien de la Commune, si cher au cœur des habitants du hameau et de toute la ville, c'est tout un projet culturel, à la fois ambitieux et accessible à tous, que la Municipalité a imaginé autour de la chapelle désacralisée.

La maçonnerie, la couverture, les menuiseries, l'électricité et le chauffage, les vitraux...

Les travaux portent sur l'ensemble de l'édifice qui va ainsi devenir un lieu de production et de diffusion de la culture, ainsi qu'un pôle d'animation. Le projet culturel est actuellement en cours

d'élaboration, en étroite collaboration avec l'association des Amis du Clocher de La Capelle et d'autres acteurs culturels locaux. L'église rénovée pourra ainsi accueillir des expositions de diverses disciplines ; on pourra y organiser des concerts de musique acoustique (musique de chambre, musique baroque, jazz...); des artistes et créateurs pourront y travailler en résidence, etc. La chapelle pourrait aussi servir de lieu de réunion.

La Municipalité espère que le projet culturel pourra être livré à partir de 2024.

La collectivité a déjà la garantie de bénéficier de financements de l'Etat, de la Région, du Département et de Rodez agglomération. Les particuliers ou les professionnels qui le souhaitent auront la possibilité de contribuer à la mise en œuvre de ce projet au travers de dons à la fondation du patrimoine.

La Commune pourrait également solliciter la Mission Patrimoine de Stéphane Bern.

Un comité ad hoc doit être créé à cet effet. //

La Fondation du patrimoine RÉCOLTE DES DONS AU SERVICE DE LA SAUVEGARDE, la RESTAURATION et la VALORISATION DU PATRIMOINE FRANÇAIS. Ainsi, elle finance des projets de restauration partout en France et pour tous les types de patrimoine : ÉGLISES, paysages, CHÂTEAUX, LAVOIRS, MOULINS, CANAUX, VÉHICULES ANCIENS, PIGEONNIERS, PARCS ET JARDINS, MONUMENTS AUX MORTS...

FAITES UN DON ET BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT

Donner, c'est affecter votre impôt à la cause ou au projet de votre choix. Chaque don compte.

Découvrez comment faire un don facilement ! Vous êtes concernés et vous souhaitez participer, connectez-vous

À PARTIR DU 1er JUILLET 2023

à <https://www.fondation-patrimoine.org/s-engager/faire-un-don>

UNE POUBELLE ORANGE POUR TRIER SES BIODÉCHETS

Votre Commune et le SYDOM Aveyron* se sont engagés dans la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets. Ce nouveau dispositif, en collaboration avec Rodez Agglomération et les Communautés de Communes concernées, permettra de valoriser un maximum de biodéchets tout en réduisant le poids du sac noir.

Cette nouvelle collecte est déjà effective sur 7 Communes : Sainte-Radegonde, Sébazac-Concourès, Le Monastère, Flavin, Pont-de-Salars, Prades-Salars et Trémouilles. Dès le mois de septembre prochain, les habitants de Luc-la-Primaube sont invités à rejoindre le dispositif et adopter ce nouveau geste de tri. Il s'agira, de mettre les restes alimentaires, prépa-

ration de repas et autres déchets organiques dans des sacs orange et de déposer ceux-ci, bien fermés, dans les mêmes bacs ou colonnes que les ordures ménagères. Ils seront collectés lors d'une tournée commune, pour rejoindre l'unité expérimentale de tri robotisée du SYDOM à Sainte-Radegonde où ils seront séparés du flux des sacs noirs et déconditionnés, pour une valorisation de la matière organique en un compost normé.

Adeptes du compostage individuel ou partagé en pied d'immeuble, vous pouvez poursuivre cet engagement et aller plus loin en valorisant, grâce à la collecte en sacs orange, les biodéchets exclus de cette pratique comme les déchets carnés par exemple.

COMMENT APPLIQUER CE NOUVEAU GESTE DE TRI ?

Déposer vos biodéchets dans le sac orange placé à l'intérieur du bio-seau. Une fois le sac orange rempli, fermez-le solidement avec un double nœud. Enfin, déposez vos sacs orange dans les mêmes bacs que les sacs noirs, ils seront séparés grâce à un tri robotisé puis leur contenu sera transformé en compost.

QUELS BIODECHETS PEUVENT ETRE DEPOSES DANS LE SAC ORANGE ?

Vous pouvez jeter dans le sac orange les biodéchets suivants :

- Les épluchures (légumes et fruits)
- Les coquilles d'œufs
- Les restes de repas
- Les déchets de viande ou de poisson
- Le pain
- Le marc de café et les filtres à café
- Les serviettes, mouchoirs et essuie-tout
- Les fleurs fanées...



EN PRATIQUE :

- 1 Déposez vos biodéchets dans le sac orange placé à l'intérieur du bioseau.
- 2 Une fois rempli, fermez le sac orange solidement avec un **DOUBLE NŒUD**.
- 3 Jetez votre sac orange dans le même bac que le sac noir.





LA MAIRIE À PORTÉE DE CLIC

Afin de faciliter les démarches et la vie quotidienne des habitants et de gagner en efficacité, la Mairie a développé plusieurs services accessibles en ligne, depuis le site internet de la Commune (www.luc-la-primaube.fr).

Rendez-vous 360. En bas de la page d'accueil du site de la Ville, sous le titre « En un clic », figurent six boutons permettant d'accéder à plusieurs portails et services, dont un service nommé Rendez-vous en ligne CNI/passeport, qui permet de prendre rendez-vous avec un agent communal et de préparer les démarches et documents nécessaires à toute demande de carte d'identité ou de passeport.

Portail citoyen. Un portail citoyen, accessible depuis l'onglet Démarches/Infos pratiques en haut de la page d'accueil du site ou depuis la rubrique « En un clic », permet d'accéder à une sé-

rie de services en cliquant sur l'onglet en haut de la page d'accueil du site : état civil (acte de naissance, acte de mariage, livret de famille, reconnaissance d'un enfant...); papiers et citoyenneté (recensement, listes électorales, pré-demande de carte d'identité ou de passeport, permis de conduire...); famille et quotidien (menus des canines, inscription aux services périscolaires, registre des personnes fragiles...); urbanisme et habitat (cadastre et PLU, autorisations d'urbanisme, réalisation de travaux, opération tranquillité vacances...); assainissement et déchets (horaires des déchetteries, assainissement, eau potable...); professionnels et associations (déclaration de meublés de tourisme, taxe de séjour...); déclarations et autorisations (occupation de l'espace public, objets perdus, déclarations de pannes de l'éclairage public, de feux de plein air, détention d'un chien catégorisé...).

Pré-réservation de salles. Un service en ligne permet aux associations, pour la prochaine saison, de pré-réserver des salles ou des équipements municipaux pour des activités régulières, des réunions ou des événements ponctuels. Grâce à cet outil, les services municipaux pourront répondre au mieux aux multiples demandes. //



Illustrations Freepik

350 NOUVELLES ADRESSES

Répondant à l'obligation qui lui est faite d'identifier les adresses de tous les habitants (pour faciliter les livraisons à domicile ou l'intervention des secours), la Commune a récemment procédé à une opération d'adressage dans les hameaux qui en étaient encore dépourvus. Cela concerne les villages de La Calmette, Calzins, La Palmerie, Ruols, la Capelle Saint-Martin, Naujac et Fratibas. Au total, 25 rues ont été nommées en tenant compte de l'esprit de chaque village et des numéros ont été attribués. Cela représente quelque 350 adresses, dont les occupants peuvent se présenter à la mairie pour retirer la plaque qu'ils devront apposer devant leur résidence. //



LES SÉNIORS, DYNAMIQUES ET ENGAGÉS

Ils occupent une place importante dans notre Commune tant par leur implication forte auprès de la collectivité dans la vie associative, municipale ou familiale que par l'attachement que l'équipe municipale leur témoigne dans ses choix et ses projets. Pour preuve, l'agenda des activités nombreuses et variées proposées aux séniors de tous âges tant par la Commune que par nos partenaires associatifs et institutionnels tout au long de l'année. Les projets et animations, déjà multiples en 2022, s'étoffent encore en 2023 sous l'impulsion de l'équipe municipale et grâce à l'enthousiasme des associations luco-primaubaises, toujours très actives. Ateliers de prévention, sécurité routière, aide aux démarches sur internet, sophrologie, chant, nature, marche, sport adapté, yoga, thés dansants, quines, conférences, goûters et repas, jeux de cartes, théâtre, spectacles, ciné-débats... La liste serait trop longue à énumérer ici, vous en trouverez le détail dans l'agenda séniors joint à notre Magazine ; mais toujours avec pour point commun : bienveillance et convivialité.

Parmi les nombreux événements proposés, arrêtons-nous sur le **Forum Séniors**, point d'orgue de l'année, qui nous réunira à l'Espace d'animation de Luc, le **20 octobre** à partir de 14 heures pour une après-midi festive. Vous y retrouverez les stands des différents partenaires dans tous les domaines qui rythment la vie et répondent aux besoins des aînés mais aussi des aidants. Une conférence sur

le thème « Bien dans sa tête pour bien vieillir » nous permettra de réfléchir et de partager nos expériences. Nous finirons par un goûter en musique pour poursuivre les échanges dans la convivialité. Offert par la Municipalité aux séniors, l'accès au Forum est entièrement gratuit. Nous vous espérons encore plus nombreux que l'an dernier.

Le Guide 100% Séniors, édité par la Commune il y a quelques mois, vous permettra de retrouver l'ensemble des services de proximité et des adresses utiles pour bien vivre à Luc-la-Primaube. Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à le demander à la mairie à Luc ou à la mairie-annexe à La Primaube. Il est à votre disposition !

Nous sommes particulièrement fiers de vous annoncer la mise en place imminente d'un nouveau service, plébiscité par les séniors, mais ouvert à tous : **une mutuelle communale**.

Désireuse de s'engager pour l'amélioration de l'accès aux soins, la Commune, via son Centre communal d'action sociale (CCAS), proposera aux Luco-primaubois qui le souhaitent l'accès à un service de contrats individuels de complémentaire santé aux tarifs négociés.

Ce service s'adresse aux habitants de la Commune de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles mais aussi aux personnes qui travaillent à Luc-la-Primaube.

Une réunion publique vous sera proposée dès que le prestataire santé aura été retenu parmi les nombreux professionnels candidats. Elle nous permettra de vous présenter en détail ce nouveau service.

Photos Freepik



J'y vais



Disponible
en Mairie



UNE TERRE DE JEUX

La Commune a souhaité affirmer son engagement en faveur du sport en présentant sa candidature au label Terre de Jeux 2024. Label qu'elle

a obtenu dans le cadre de la dernière promotion avant les Jeux Olympiques de Paris et dont la première manifestation a pris la forme de panneaux installés aux entrées de la ville.

A travers ce label, la collectivité s'engage à célébrer l'événement, à partager l'esprit de fête qui entoure les Jeux, à fédérer les associations et les acteurs locaux, à promouvoir et encourager la pratique du sport et en particulier dans un objectif de sport santé.

Concrètement, cela passe par différentes actions avant et pendant les Jeux. Parmi les premiers rendez-vous proposés par la collectivité figurent la Journée mondiale des JO, le 24 juin avec l'inauguration du City Park à l'Espace A. de Saint-Exupéry, et la Journée du Sport du 9 septembre. D'autres événements suivront pendant l'année 2024. Pendant les Jeux, la Commune encouragera et accompagnera tous les acteurs locaux (associations, bars, restaurants...) qui souhaiteront célébrer avec les habitants de Luc-la-Primaube ce grand événement mondial. //

UNE COMMUNE, QUI BOUGE !

Le 9 septembre aura lieu la première journée Sport Santé et Bien-être à l'Espace d'animation de Luc. Cette manifestation, qui va alterner, un an sur deux, avec le Forum des Associations, s'adresse à toute une population, pratiquant une activité sportive ou pas. Les animations proposées permettront de découvrir et de s'intéresser au sport loisir qui fait du bien au corps et au sport social qui rompt l'isolement.

De la fin de la matinée jusqu'à un apéritif dînatoire en soirée, cette journée va réunir en un même lieu toutes les associations de la ville qui proposent une activité sportive sous forme de loisirs. Elles seront à la disposition des visiteurs,

enfants comme adultes, pour leur présenter leurs activités et les initier à leurs disciplines, à travers un parcours de loisirs aménagé entre l'Espace d'Animation de Luc, le bourg et le stade.

La journée proposera également des conférences sur les thèmes : bien dans son corps bien dans sa tête, ou encore : le sport comme vecteur de développement social.

Ce sera également l'occasion, pour la Municipalité, de remettre les Trophées de l'engagement associatif à des sportifs et dirigeants de plusieurs clubs de la ville. La collectivité distribuera également le Chèque « pass'Luc-la-Primaube sports et loisirs » (30 euros par enfant résidant sur la Commune) permettant de réduire le coût de l'adhésion à un club sportif.

La Municipalité a prévu d'inviter un sportif de haut niveau à parrainer cette journée. //



ATTENTION

ANIMATION DU MARCHÉ DU 25 JUIL 2023 !

À cette occasion, des tables seront mises à disposition des commerçants afin de vous faire déguster leurs produits.

Le Marché sera également animé par un duo d'humoristes "Carton Rouge"...

AGENDA du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

Sous réserve de l'évolution du virus et dans le respect des consignes sanitaires

DATE	OBJET	ORGANISATEUR	LIEU
01 & 02/07	Fête à Luc	Comité d'animation de Luc	Espace d'Animation
08-juil	Rallye du Rouergue	Rallye du Rouergue	Luc-la-Primaube
08-juil	50 ans de la Pétanque Primauboise	Pétanque Primauboise	Espace Antoine de Saint Exupéry
13-juil	Fête nationale	Mairie Luc-la-Primaube	Place de l'Etoile
23-juil	Tour de France féminin	Tour de France	Luc
29-août	Collecte de sang	Don du Sang Français	Espace d'Animation
09-sept	Jour. du Sport, de la Santé et du bien-être	Mairie Luc-la-Primaube	Espace d'Animation
16-sept	World Clean Up Day	MJC	Espace Antoine de Saint Exupéry
16-sept	Spectacle Théâtre	Bruits de Couloirs	Espace Antoine de Saint Exupéry
16 et 17 sept	Visites Guidées - Journée du Patrimoine	Les amis du Clocher Saint Martin	Ville de Luc-la-Primaube
17-sept	L'Armoire aux Loulous, vide-grenies	MJC, Eclats de rires et mairie Luc-la-Primaube	Espace Antoine de Saint Exupéry
18-sept	Conférence Risques Internet	CCAS Luc-la-Primaube	Espace Antoine de Saint Exupéry
22/09 et 23/09	Bal des conscrits	Les conscrits	Espace d'Animation
01-oct	Via Auréa	CPLP	Espace Antoine de Saint Exupéry
01-oct	Conférence Développement Durable	MJC	Espace d'Animation
05-oct	Atelier Sécurité Routière	Point Infos Séniors	Espace d'Animation
06-oct	Nocturne du numérique	Mairie Luc-la-Primaube	Espace Antoine de Saint Exupéry
07-oct	Spectacle Théâtre	L'âge d'Or Luc-la-Primaube	Espace Antoine de Saint Exupéry
07-oct	Soirée Dansante	Rock et Danse	Espace d'Animation
14-oct	Soupe au fromage	APE Jean Boudou	Espace Antoine de Saint Exupéry
14-oct	Repas Amicale Franco-italienne	Amicale Franco-italienne	Espace d'Animation
19-oct	Conférence Parentalité	MJC	Espace Antoine de Saint Exupéry
20-oct	Forum des Séniors	Mairie Luc-la-Primaube	Espace d'Animation
21-oct	Concert Orchestre Départ. d'Harmonie	MJC	Espace Antoine de Saint Exupéry
22-oct	Grillée de Chataignes	Les Amis du Clocher Saint Martin	A déterminer
28-oct	Soirée Dansante	Les 100 Tiags	Espace Antoine de Saint Exupéry
31-oct	Thé Dansant	L'Âge d'Or	Espace d'Animation
05-nov	Bourse aux Jouets	MJC, Eclats de rires et mairie Luc-la-Primaube	Espace d'Animation
10-nov	Spectacle, L'Ombre	MJC	Espace Antoine de Saint Exupéry
11-nov	Repas	Téléthon	Espace d'Animation
16-nov	Conférence Parentalité	MJC	Espace Antoine de Saint Exupéry
18-nov	Soirée «Vins nouveaux»	APE Jean Boudou	Espace Antoine de Saint Exupéry
19-nov	30 ans de Rand'Oxygène	Rand'Oxygène	Espace Antoine de Saint Exupéry
19-nov	Quine	LPFC	Espace d'Animation
21-nov	Collecte de sang	Don du Sang Français	Espace d'Animation
25-nov	Quine	APE Jacques Prévert	Espace d'Animation
25-nov	Spectacle Théâtre	Bruits de Couloirs	Espace Antoine de Saint Exupéry
26-nov	Spectacle Théâtre	Bruits de Couloirs	Espace Antoine de Saint Exupéry
28-nov	Thé Dansant	L'Âge d'Or	Espace Antoine de Saint Exupéry
02 & 03/12	Rencontres Régionales de Saxophones	Conservatoire à Rayonnement Dép. de l'Aveyron	Espace d'Animation
03-déc	Conférence Patrimoine	MJC	Espace Antoine de Saint Exupéry
08/12 et 09/12	Téléthon	Téléthon	Espace d'Animation
Du 11/12 au 02/01	Village du Père Noël	Les Amis du Clocher Saint Martin	A déterminer
16-déc	Soirée Dansante	Rock et Danse	Espace d'Animation
16-déc	Soirée Dansante	Les 100 Tiags	Espace Antoine de Saint Exupéry
17-déc	Repas de Noël	L'Âge d'Or	Espace Antoine de Saint Exupéry

